

Demande de prêt pour une exposition de l'IREM de Lorraine

4. Conditions de transport de l'exposition

Les conditions de l'acheminement de l'exposition peut être négocié entre les emprunteurs et les membres de l'IREM de Lorraine.

Date de prise en charge :

Date de restitution :

APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS DE PRET ET AVOIR DONNE LES PRECISIONS COMPLEMENTAIRES DEMANDEES, JE SOLLICITE LE PRET DE L'EXPOSITION MENTIONNEE.

**Nom, date et signature
de l'emprunteur :**

**Nom, date et signature
du responsable de l'établissement :**